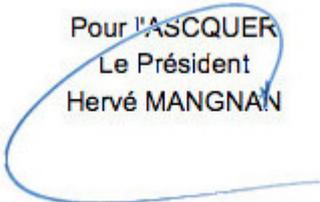


DECISION D'ADMISSION Le 19/02/2015 sous N°2RH1485S1 RENOUVELLEMENT AU : 01/03/2025	SIGNALISATION HORIZONTALE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES - NF2
<p>Adresse du titulaire : 3M France 1 parvis de l'innovation CS 20203 95006 CERGY PONTOISE Cedex France</p> <p>Site(s) de production 3M GUIN (USA)</p> <p>Cette décision atteste, après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF058 révision 11 et aux annexes de certification NF058 "Signalisation horizontale" révision 14</p> <p><i>Désignation</i> :STAMARK A710 <i>Nature</i> :BP: Bande Préfabriquée <i>Durée de vie</i> :2000 000 passages de roues <i>Application sur le circuit d'essai (RN2)</i> :2013</p> <p>La fiche technique signée par le CEREMA le 24/02/2016 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2026 sous réserve des contrôles effectués par ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site www.ascquer.fr</p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;"> Pour l'ASCQUER Le Président Hervé MANGNAN</p>	

MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° 2RH1485S1 du 19/02/2015	MISE A JOUR du 24/02/2016
SOCIETE TITULAIRE 3M-FRANCE BOULEVARD DE L'OISE 95000 - CERGY-PONTOISE Cedex FRANCE	PRODUIT Stamark A 710 Nature du produit BPc

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Collée rétro réfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application manuelle. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **70 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle sans primaire et sans colle.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **15 °C**

T° sol : **29 °C**

Hygrométrie : **76 %**

Vent : **8 km/h**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit Produit de base	Masse Volumique 1.70 g/ml	Teneur en cendres 60.5 %	Extrait sec	Bille Anneau
-----------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	--------------------	---------------------

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PROVINCE>PARIS	PR 15.36 à 16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX			Application en : 2013 - R064	PMT : 0.88 mm	2013	6800	17
					2014	8050	19

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues Exigences :	Visibilité de nuit RI (mcd.m-2.lx-1)	Adhérence SRT	Visibilité de jour		
			Chromaticité (x)	(y)	Qd (mcd.m-2.lx-1)
Etat neuf	1050	0.57	0.3212	0.3322	201
(P1) 50000	625	0.61	0.3266	0.3465	103
(P2) 100000	700	0.57	0.3232	0.3435	112
(P3) 200000	671	0.54	0.3244	0.3446	115
(P4) 500000	459	0.51	0.3223	0.3429	125
(P5) 1000000	516	0.49	0.3213	0.3413	135
(P6) 2000000	314	0.54	0.3221	0.3428	145
(P6) 2000000	Classe R5	Classe S1	/		Classe Q2

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA - Direction Territoriale Nord Picardie site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

- * l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine
- * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



Fiche établie par le CEREMA - Dter NP
[Signature]
Le 24/02/2016

VISAS

Le Fabricant (Nom et Visa) :
3m France
E. P. [Signature]
Le *9.03.2016*

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140